



Cycle Métier certifiant niveau 5 (équivalent BAC+2) **TECHNICIEN(NE) EN DIAGNOSTICS IMMOBILIERS** RNCP 41787

Durée : 43,5 jours / 305 heures

Mixte : eLearning 88h + visio formation 178,5h + présentiel 38,5h

FICHE PROGRAMME FORMATION

PUBLIC :

- Candidats aux certifications de personnes du Dossier de Diagnostic Technique en vue d'exercer le métier de diagnostiqueur immobilier.

OBJECTIFS :

Préparer à l'exercice du métier de diagnostiqueur immobilier par l'acquisition des compétences suivantes :

- Sécuriser et préparer l'activité de diagnostics immobiliers ;
- Conduire et réaliser des missions de diagnostics immobiliers ;
- Commercialiser et structurer durablement ses missions de diagnostics techniques dans un cadre numérique et responsable.

Préparer aux examens de certification de personnes obligatoires pour pouvoir exercer, passés auprès d'un organisme tiers accrédité Cofrac.

PRÉREQUIS :

Niveau 4 (baccalauréat) **ou** 3 ans d'expérience professionnelle **ou** toute preuve de la détention de connaissances en lien avec les techniques du bâtiment.

PÉDAGOGIE & EVALUATION :

- Méthodes et outils adaptés à la modalité pédagogique : exposés dynamiques, échanges de pratiques, quiz, exercices, activités interactives, études de cas, journées terrains pour la pratique...
- Evaluation des acquis par un quiz de validation en fin de chaque module
- Evaluation finale pour l'obtention de la certification professionnelle : rapports écrits, épreuves écrites, mise en situation professionnelle individuelle, entretien oral, entretien technique devant un jury de professionnels.

ANIMATEUR :

Équipe Technique et/ou partenaires référencés.

(Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)

INDICATEURS DE RESULTATS :

- Retrouvez les taux de réussite et de satisfaction de nos formations sur www.upnpro.fr/resultats-et-chiffres-cles

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Pour connaître les délais d'accès, tarifs, accessibilité, contact, CGV, rendez-vous sur www.upnpro.fr/informations-pratiques

INFORMATIONS SUR LA CERTIFICATION DE PERSONNES (OPTION)

Pour exercer le métier de diagnostiqueur immobilier, la certification de personne est obligatoire (non incluse dans la formation).

Pour le DPE, conformément à l'annexe 3 de l'arrêté du 20 juillet 2023, nous vous recommandons de faire valider vos prérequis à l'examen de certification auprès de votre organisme certificateur :

- *Disposer d'une expérience de minimum 3 ans de technicien ou d'agent de maîtrise du bâtiment ou dans des fonctions d'un niveau professionnel équivalent dans le domaine des techniques du bâtiment*
- *OU Être titulaire d'un BAC+2 dans le domaine des techniques du bâtiment*
- *OU Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans et être titulaire d'une certification professionnelle de niveau 5 ou supérieur dans le domaine du diagnostic immobilier ou de la performance énergétique du bâtiment enregistrée dans le répertoire national des certifications professionnelles suivant les dispositions de l'article L. 6113-5 du code du travail.*

UP
n¹
PRO



Organisme
de formation
groupe ITGA

Cycle Métier certifiant niveau 5 (équivalent BAC+2) **TECHNICIEN(NE) EN DIAGNOSTICS IMMOBILIERS**

RNCP 41787

Durée : 43,5 jours / 305 heures

Mixte : eLearning 88h + visio formation 178,5h + présentiel 38,5h

PROGRAMME :

Les clés de l'apprentissage (3,5h en eLearning)

Connaissance du bâtiment (10,5h en eLearning)

ERP : Etat des Risques et Pollutions (4h en eLearning)

Croquis et mesurage (7h en eLearning)

Le métier, le marché et les certifications du diagnostic immobilier (7h en visio formation tutorée)

Données marché et pilotage commercial (7h en visio formation tutorée)

Stratégie digitale, réseaux sociaux et e-réputation (3,5h en eLearning + 3,5 h en visio)

Electricité - Etat de l'installation intérieure d'électricité et préparation à l'habilitation BE- formation initiale (7h en eLearning et 28h en visio formation tutorée)

Gaz - Etat de l'installation intérieure de Gaz - formation initiale (28h en visio formation tutorée)

Amiante Sans Mention - formation initiale (7h en eLearning et 14h en visio formation tutorée)

Plomb (CREP) - formation initiale (7h en eLearning et 14h en visio formation tutorée)

Energie - Diagnostic Performance Energétique sans mention - formation initiale (35h en eLearning et 21h en présentiel)

Termites - Etat relatif à la présence de termites et état parasitaire - formation initiale (28h en visio formation tutorée)

Mérules - Spécialisation mэрule et autres champignons lignivores (7h en eLearning)

Coaching technique - Révisions tutorées (28h en visio formation tutorée)

Journées Terrain : Réalisation de missions de Diagnostic Immobilier (14h en présentiel)

Ateliers de préparation au jury (14h en visio formation tutorée)

Jury de certification professionnelle - épreuve écrite (en salle ou à distance) et mise en situation pratique devant jury (en présentiel) (7h)

Toutes les informations sur la certification professionnelle, ses modalités d'accès et ses débouchés sur notre site internet : www.upnpro.fr rubrique [formations initiales - diagnostiqueur immobilier](#).

Certification enregistrée au [RNCP 41787](#) par décision du directeur général de France compétences en date du 18/12/2025 - Certificateur Up n¹PRO





Cycle Métier certifiant niveau 5 (équivalent BAC+2) **TECHNICIEN(NE) EN DIAGNOSTICS IMMOBILIERS** RNCP 41787

Durée : 43,5 jours / 305 heures

Mixte : eLearning 88h + visio formation 178,5h + présentiel 38,5h

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Technicien en diagnostics immobiliers
Diagnosticteur immobilier
Contrôleur technique bâtiment
Opérateur de diagnostic
Opérateur de repérage amiante
Réfèrent technique / direction technique

INFORMATIONS SUR LE METIER

Pour plus d'information sur le métier de Diagnostiqueur(euse) immobilier, vous pouvez consulter la page suivante :

[Devenir diagnostiqueur immobilier \(upnpro.fr\)](http://Devenir%20diagnostiqueur%20immobilier%20(upnpro.fr))

Vous pouvez également vous inscrire au webinaire d'information : [webinaire devenir diagnostiqueur immobilier](http://webinaire%20devenir%20diagnostiqueur%20immobilier)

CORRESPONDANCES ET PASSERELLES

Pas de convention de partenariat établissant des passerelles.

Les correspondances entre blocs de compétences des différentes certifications sont établies pour faciliter les mobilités professionnelles et simplifier le parcours de qualification. Elles sont identifiées sur la fiche [RNCP 41787](http://RNCP%2041787).

POURSUITE D'ETUDES

- « [Chef de projet énergie et bâtiment durables](http://Chef%20de%20projet%20%C3%A9nergie%20et%20b%C3%A2timent%20durables) » RNCP39748, Niveau 6 (équivalent BAC+3)
- « Licence professionnelle – Métiers du BTP : Génie civil et construction » RNCP40054, Niveau 6 (équivalent BAC+3)
- « Licence professionnelle – Métiers du BTP : Bâtiment et construction – Diagnostic, Maintenance et Réhabilitation du Patrimoine » RNCP40051, Niveau 6 (équivalent BAC+3)

ACCOMPAGNEMENT AU FINANCEMENT

Up n°PRO a mis en place une équipe dédiée pour la gestion des cycles certifiants. Cette équipe peut également vous accompagner pour mobiliser les bons financements, et ce, quel que soit votre statut ainsi que votre projet. N'hésitez pas à nous contacter à ce sujet, nous sommes connectés auprès de différents financeurs : OPCO, CPF, France Travail, Région, Transition Pro etc,

